

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 juin 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 DAC 1051 Subvention (700.000 euros) et avenant avec l'association Théâtre Silvia Monfort (15e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2013 DAC 669, en date des 16, 17 et 18 décembre 2013 ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 juin 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant relatif à l'attribution d'une subvention à l'association Théâtre Silvia Monfort ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 10 juin 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : La subvention complément de prix attribuée à l'association Théâtre Silvia Monfort 106, rue Brancion 75015 Paris au titre de l'année 2014 est fixée à 1.250.000 euros soit un complément de 700.000 euros après déduction de l'acompte déjà versé. 2014_04334 ; 51803.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant à la convention relatif à l'attribution d'une subvention complément de prix, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée :

-sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2014 : 700.000 euros sur la rubrique 33, la nature 6574, ligne VF40004 : Provision pour subventions au titre de la culture.

CHARGES	Total charges	PRODUITS	Total produits
Salaires et charges Permanents	622 266 €	Recettes billetterie	501 508 €
Salaires et charges CDD et Intermittents	169 642 €	Refacturations	17 699 €
Salaires et charges artistiques et techniques (production)	223 920 €	Recettes de coréalisation	32 907 €
Bâtiment	176 150 €	Recettes des productions	316 800 €
Administration	128 580 €	Subvention de fonctionnement Ville de Paris	1 250 000 €
Communication	205 200 €	tva subvention fonctionnement Ville de Paris	-26 250 €
Technique	53 950 €	contribution volontaire de la Ville de Paris-locaux	73 000 €
Coût des spectacles (Cession et minimum garanti)	320 221 €	autres subventions	58 000 €
Coréalisation (Partage de recette)	20 597 €	Mécénat	6 500 €
Frais divers spectacles	178 350 €	Dotations aux subventions d'investissement	49 501 €
Salaires et charges artistiques	37 768 €	aides aux projets (ONDA-ADAMI-SACD...)	48 950 €
Droits d'auteur et taxes	91 892 €	locations de salles	16 281 €
Frais de Location de salle	9 860 €	ressources propres autres	8 000 €
Dotations aux amortissements	114 500 €		
TOTAL CHARGES	2 352 896 €		2 352 896 €